

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 14

Artikel: Douce platitude
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Étranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteuro Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration, Pré-du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 4 avril 1920. — C'est le printemps! (J. M.). — Lo Vilho Dévesâ : Po Patié (Mérine). — Oeufs de Pâques. — La bonne vieille Suisse (suite et fin). — Croquer le marmot. — C'était en 1815 (Ansermier). — Le verre de vin. — FEUILLETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) suite.

C'EST LE PRINTEMPS !

OYEUX printemps, you ! you ! » s'exclament les enfants en s'élançant à la rencontre du soleil éblouissant.

« Allons, encore un printemps ! » disent les bons vieux, en se redressant et avec un furtif éclair dans les yeux.

« Enfin, le printemps ! » s'exclament avec un gros soupir de soulagement les malades dont le long et sombre hiver a éprouvé les forces et la résignation.

« Coquin de printemps ! » murmurent d'autres, avec un sourire mystérieux et un petit coup d'œil significatif.

Qu'il vienne tôt, qu'il vienne tard, le printemps est toujours le bienvenu. Son arrivée est une fête. Pour l'accueillir, la nature revêt ses plus beaux atours. Les prés reverdiscent, les arbres se parent de feuilles et de fleurs, le ciel est d'azur immaculé. Qu'il soit énorme comme l'éléphant ou microscopique comme le moucheiron, il n'est pas un seul être, dans le vaste monde, qui ne veuille, à sa manière, témoigner sa joie de la venue de cet hôte si désiré.

La sève jaillit vigoureuse des profondeurs du sol jusqu'au faîte des plus hautes futaies, y portant les ardeurs du renouveau. Un sang plus vif circule dans les veines et retrempe les énergies. L'espoir, la confiance, le courage renaissent dans les esprits. Il semble même que le germe de bonté et d'idéal qui sommeille au fond de tout cœur humain et que paralyse si souvent nos faiblesses et les vicissitudes brutales de la vie, se réveille et ranime. Personne ne songe plus à mal; personne plus ne se désespère. Tous les visages sont souriants, tous les regards à l'unisson; l'air est vibrant de lumière, de joie et de chansons. C'est le printemps ! C'est le grand, l'éternel triomphateur !

Coquin de printemps !

J. M.

Douce platitude. — Un vantard se targuait du luxe de son intérieur :

— Chez moi, affirmait-il, le plafond de la salle à manger est si élevé que ça lui donne un faux air de nef de cathédrale.

— Fichtre ! s'exclama son interlocuteur. Ce n'est pas comme chez moi, alors ?... Mon plafond, à moi, est si bas qu'on ne peut servir sur ma table que des soies frites !

Un débrouillard. — Le jeune B. est venu passer quelques semaines dans la capitale, où il mène joyeuse vie, grâce à d'incessants appels à la bourse d'un oncle débonnaire.

— Cet animal-là est très débrouillard, disait l'oncle; il connaît déjà Lausanne comme ma poche !



PO PATIÉ

DEVANT la dierra, quand l'étai Patié, on medzivé dei z'ao du, qu'étant passé ein couleu avoué dei pioumitzé d'ougnon. Ao dzo de voua i sont tru tchê, on est dobedzi dé s'ein passâ, mā n'est pas défeindâ d'ein devesâ.

Ao tein dei petâirus à pierra, lou grand Jules, lou grenadier, on crebilia-foumâre que n'attâsivé pas son tsin avoué de la saocesse, avâi onna fenna ancora pie kritze que li. Onna veilla d'avan-rehuva à Mâodon, quand l'a zu bin poutzi son équipement po lou leindeman, Jules de à sa fenna :

— Jeannette, tè faut mé couâré on áo du, po mon dinâ déman, cein m'évitârâ dè fare de la dépeinsa pè le cabaret dé Mâodon.

— Oh ! on áo, que fa la fenna, ie porri t'ein couâré dou, lè dzenellié en ent bein fai stau tein.

— On áo, l'est prau, que dit lou grand Jules, ie vaut mi ne pas se tserdzi l'estoma.

— Eh bin ! que fâ la Jeannette, va que sei de, on t'ein couâra rein qué ion.

— Apri tot, que repipe lou grand Jules, coué z'en piré dou, se faut chautâ, on chautera !

* * *

Lei avai assebin dein sti bon vilho tein, dein lou Dzorat, onna bouna pinte iô on medzive dei zomelettes estra bouné qué né cotavant rein. Bin dei Lausannois montâvant la demeinde po fére à bon martzi onna bouna fregatzé. Faut vo dere que la cabaretière ne lei pèsâi rein et se rattrapâvâ su lou baire; quand on lâi demandâvâ portié né se fasâi pas paï sè boune pilâ, ie répondâ :

— Ma monchu, lè z'ao, tsî no, né cotant rein, l'est lè dzenellié que lè fan !

Allâ veiré ao dzo dé voua se vo trovâdâ dei zomelettes po rein et vos baillerai l'adresse à

Mérine.

ŒUFS DE PÂQUES

GN usage aboli... pendant la guerre, mais qui est revenu, c'est de s'offrir des œufs en sucre candi ou en chocolat à l'occasion des fêtes de Pâques.

Cette coutume évoque les plus anciennes traditions de la race Aryenne qui ont toujours figuré le soleil par un œuf d'or que pond une oie, un canard ou une poule.

Dans la mythologie indienne, l'œuf d'or qui nage sur les eaux est le soleil naissant; le soleil qui, au début du jour, encore noyé dans les vapeurs du matin, offre à l'horizon, l'apparence d'une boule dorée. Dans la cosmogonie des Orphiques, la Nuit aux noires ailes produit un œuf; et de cet œuf s'élance Eros, le dieu de la lumière et de la vie. Dans le Râmâyana, le ciel est comparé à un lac dont le soleil est le canard d'or. Dans les contes russes, le canard fabuleux pond le matin un œuf d'or (le soleil), le soir un œuf d'argent (la lune).

C'est de là que vient la légende de la poule aux

œufs d'or... Si vous possédez cette poule, gardez-vous de la tuer.

Certaine année, un œuf de Pâques vraiment merveilleux fut offert au pape Léon XIII. Sa coquille consistait en quatre morceaux de bel ivoire, doublé de satin. Le jaune de l'œuf était représenté par un écrin d'or pur, contenant un superbe rubis entouré de diamants.

Lorsqu'il était président des Etats-Unis, Roosevelt avait été gratifié d'un autre cadeau. C'était un œuf en celluloïd, couleur crème, sans ornementation. Mais, dès que l'on pressait l'une de ses extrémités, la coquille s'ouvrait et il en sortait un poussin qui, battant des ailes, s'écriait d'une voix claire, grâce à un phonographe dissimulé dans un double fond :

— Puissent toutes les joies de Pâques être les vôtres !...

C'est le souhait que nous formons à l'égard de tous nos lectrices et lecteurs.

Trop d'esprit. — On parlait devant Aurélien Scholl d'un romancier terrifiant à qui ses intimes reprochaient de mieux soigner son style que sa personne :

— Ce diable de X... a du talent, disait un confrère, mais il a l'esprit diablement noir.

— Et par malheur, observa Scholl, de l'esprit, il en a jusqu'au bout des ongles !

LA BONNE VIEILLE SUISSE

Une landsgemeinde à Uri en 1863.

(Suite et fin.)

GN ne nous demandera pas de reproduire des discours prononcés dans l'allemand particulier du pays; mais il était évident que le landamman aussi bien que les autres orateurs savaient réellement parler au public. Chacun d'eux s'exprimait avec clarté et vigueur, un don qui doit être grandement développé par l'habitude de s'adresser à une assemblée délibérative réelle en plein air, et chaque orateur était écouté avec une attention qui n'est pas toujours obtenue dans la Chambre des communes ou dans une Cour des sessions trimestrielles. Il n'y eut ni interruptions, ni désordres d'aucune espèce. L'assemblée, d'environ douze cents hommes, était une multitude, il est vrai; mais elle n'était rien moins qu'une population. Rien ne pouvait avoir une apparence d'ordre plus strict. Tout se faisait avec une gravité parfaite, excepté lorsque, une ou deux fois, une planche mal assujettie céda, et que quelques citoyens roulaient sur le gazon. La loi parlementaire d'Uri est évidemment bien comprise, et les affaires sont réglées exactement, selon le mode homérique, au moyen de proclamations par la voix d'un héraut. Quand le discours d'ouverture du président fut terminé, le rapport du secrétaire suivit, — tout comme dans une réunion archéologique, — un rapport, nous pouvions l'ajouter, de la brièveté la plus exemplaire. Puis vinrent les affaires les plus réelles du jour, l'œuvre de législation de l'Etat souverain d'Uri. Des cabinets et des Parlement moins primitifs sourirent en apprenant que la grande question qui agitait la république montagnarde n'était ni une réforme quelconque, ni un impôt sur le revenu, ni les lois céréales, ni la question d'Orient, ni celle de Pologne, ni celle de Rome. La seule complication uranienne qui eût besoin d'une solution était la question de la danse, la *Tanzfrage*.